



LIEU DÉSIRÉ:

ÉCOLE

Local: _____

CHALET

Local: _____

PROCÉDURES

Acheminer votre demande au service des loisirs 2 semaines avant la tenue de votre activité.

Inclure et respecter les heures de montage et démontage, sans quoi des heures supplémentaires seront facturées.

S'assurer de la propreté des lieux suite à votre départ.

Pour toute absence non avisée dans les 24 heures précédant l'activité, la totalité des frais seront facturés.

REQUÉRANT

Organisme: _____

Responsable: _____

Téléphone jour: _____

Téléphone soir: _____

Adresse: _____

Courriel: _____

RÉSERVATIONS

Activité en continu

Activité ponctuelle

Nature de l'activité: _____

Nombre de participants: _____

Journée	Date début	Date fin	Heure début	Heure fin	Surveillance CSA
					Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
					Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
					Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
					Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Dates d'arrêt: _____

ÉQUIPEMENTS - Ville			ÉQUIPEMENTS - École		
Quantité	Description	Confirmation	Quantité	Description	Confirmation

Signature du requérant: _____

Date: _____

CONFIRMATION - Réserve à l'usage de l'administration

Lieu: _____

Date(s): _____

Sauf le: _____

Heure début _____

Heure fin: _____

Note: _____

Signature du Service des loisirs: _____

Date: _____

L'organisme ou le responsable doit: L'organisme ou le responsable doit:

- S'assurer d'avoir reçu la confirmation de lieu avant la tenue de l'activité et la publicité inhérente à celle-ci ,
- Procéder à la vérification des lieux à l'arrivée et aviser la Ville de Charlemagne de toute anomalie ou défectuosité,
- Aucune boisson alcoolisée et/ou produits illicite sont tolérés,
- Aucun service de douche dans les écoles,
- Assurances: La Ville de Charlemagne se dégage de toute responsabilité pouvant survenir lors de la tenue des activités. Ainsi, les activités sont sous la responsabilité de l'organisme et/ou du responsable. Il est recommandé d'avoir une police d'assurance responsabilité civile générale pour les dirigeants et administrateurs.